

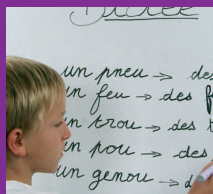
GRAND TÉMOIN



Dr Nicolas Prisse,
président de la
MILDECA, Mission
interministérielle
de lutte contre les
drogues et les
conduites addictives

DOSSIER

PRÉVENIR LES ADDICTIONS



ACTUALITÉ

Orthographe :
le niveau (toujours)
en baisse

Studyrama

continue les salons
d'ORIENTATION en

JANVIER

7 janvier 2023

**NICE
AIX-EN-PROVENCE
STRASBOURG**

14 janvier 2023

**NANTES
DIJON
METZ
PARIS**

21 janvier 2023

**BAYONNE
LYON
NANCY
PARIS
REIMS**

28 janvier 2023

ANNECY



Plus d'informations sur
[Studyrama.com/salons](https://www.studyrama.com/salons)

Retrouvez également
les conseillers d'orientation
TonAvenir sur ces salons



Formations de Bac   Bac+5 Conf rences | Orientation | Parcoursup



Olivier Toutain
Président fédéral

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Le bien-être de nos enfants est la priorité de tous les parents. Les informer et les prévenir sur les comportements addictifs, qui entraînent nombre d'effets négatifs sur leur santé comme sur leur scolarité, c'est une exigence que nous devons tous partager. A l'école, des dispositifs sont mis en place pour les alerter sur toutes les addictions qui les guettent, qu'il s'agisse de produits tels que le tabac, l'alcool ou le cannabis, mais également aujourd'hui sur celle des écrans, dont l'hyperconsommation devient extrêmement préoccupante. Le développement des compétences psychosociales chez les élèves apparaît également comme un axe primordial dans la prévention des conduites addictives, comme nous l'explique notre Grand témoin, le Dr Nicolas Prisse, président de la MILDECA, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Mais, au-delà des enseignements et des actions éducatives menées dans le cadre scolaire, la prévention des conduites addictives passe aussi et surtout par notre comportement d'adulte vis-à-vis de nos jeunes ; il s'agit là d'une responsabilité globale, celle de l'ensemble des membres de la communauté éducative, à commencer par les parents. Nous leur devons exemplarité, écoute et bienveillance.

Toute l'équipe du siège de la Fédération et les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

Olivier Toutain, président fédéral

SOMMAIRE

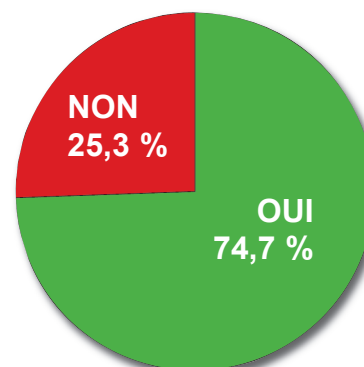
- **Actu – Orthographe : le niveau (toujours) en baisse** p.4
- **Famille numérique – « On a trouvé le cadeau numérique idéal pour les enfants »** p.5
- **Dossier – Quelle prévention des conduites addictives ?** p.7
- **Du côté de la Peep – Grand Prix PEEP : inscriptions avant le 4 février !** p.13

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.
N° 439 - Décembre 2022. Directeur de la publication: Olivier Toutain.
Publicité : Erika Choleau. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation :
Oligopresse. Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

SONDAGE

Résultat du sondage du numéro 438 (novembre 2022)

Approuvez-vous le retour des mathématiques dans les enseignements obligatoires pour tous les élèves du lycée général ?



Orthographe : le niveau (toujours) en baisse

Les élèves en fin d'école élémentaire font aujourd'hui deux fois plus de fautes que leurs parents au même âge (en 1987), sur la même dictée (voir ci-contre), d'après des statistiques dévoilées début décembre...

En moyenne, sur un peu moins de 70 mots, les élèves en fin de primaire font aujourd'hui... 20 fautes ! Des chiffres forcément alarmants, mais pas nouveaux. En effet, depuis que cette même dictée est soumise aux élèves de CM2, en 1987, les résultats sont en baisse constante : en 2021, les élèves font en moyenne 19,4 erreurs contre 18 en 2015, 14,7 en 2007 et 10,7 en 1987. Maigre consolation, la chute se poursuit, mais « de façon moins marquée », comme le souligne la DEPP, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, qui dépend du ministère de l'Édu-

cation nationale, chargée de mener cette étude à grande échelle sur tout le territoire.

Principaux enseignements

Les filles sont plus performantes (ou moins mauvaises) en compétences orthographiques : elles font en moyenne 17,7 erreurs alors que les garçons en font 21,1. Autre enseignement : « peut-être » et « aussitôt », deux adverbes très courants, ne sont correctement orthographiés que par la moitié des élèves évalués.

Toutefois, globalement, c'est l'orthographe grammaticale (règles d'accord entre le su-

jet et le verbe, accords dans le groupe nominal, accords du participe passé) qui demeure la source principale de difficultés chez les élèves. Par exemple, moins d'un élève sur deux écrit bien le verbe « demandaient » dans la phrase : « Papa et maman se demandaient » ; pour « tombait », l'accord entre le sujet et le verbe n'est correctement orthographié que par 56,9 % des élèves (contre 87 % il y a 25 ans).

Enfin, sans surprise, l'enquête montre que les différences de performances à la dictée sont marquées par l'origine sociale des élèves.



TEXTE DE LA DICTÉE

Le soir tombait. Papa et maman, inquiets, se demandaient pourquoi leurs quatre garçons n'étaient pas rentrés.

- Les gamins se sont certainement perdus, dit maman. S'ils n'ont pas encore retrouvé leur chemin, nous les verrons arriver très fatigués à la maison.

- Pourquoi ne pas téléphoner à Martine ? Elle les a peut-être vus !

Aussitôt dit, aussitôt fait !

À ce moment, le chien se mit à aboyer.

Dans les semaines à venir...

PARCOURSUP 2023 EST LANCÉ !

Plateforme de recueil des vœux d'inscription des futurs étudiants dans l'enseignement supérieur, [Parcoursup](http://www.parcoursup.fr) (www.parcoursup.fr) est ouvert depuis le 20 décembre. Les lycéens de terminale peuvent dès maintenant utiliser le nouveau moteur de recherche et les fiches de formation des établissements pour les aider à construire leurs choix d'orientation.

A partir du 18 janvier, les candidats pourront commencer à formuler leurs vœux parmi plus de 21 000 formations ; nouveauté cette année, les épreuves de spécialité du bac qui se tiendront en mars prochain, seront prises en compte dans Parcoursup.

PAS D'ÉCOLE LE MATIN EN CAS DE DÉLESTAGE

Souvent entendu ces dernières semaines, le terme « délestages » signifie des coupures d'électricité ponctuelles, maîtrisées et généralement de courte durée. Les écoles et les établissements scolaires pourraient être concernés par ces « délestages ». En cas de coupure le matin, la rentrée des élèves se ferait alors en début d'après-midi a précisé le ministre de l'Éducation nationale, pour qui l'objectif est que les élèves ne se retrouvent pas dans des salles de classe sans chauffage. Une éventualité que la [Peep a dénoncée il y a quelques jours](#).

« On a trouvé le cadeau numérique idéal pour les enfants »

Cette rubrique est
la vôtre !

Une idée ou une
question pour un
prochain thème ? :

lvdp@open-asso.org !

Comme chaque année, l'éternel choix des cadeaux pour les enfants revient et le moins que l'on puisse dire c'est que les tablettes, consoles de jeux vidéo et autres montres connectées ont la part belle ! Et si en réalité le cadeau idéal était ... un appareil photo numérique ! Vous allez très vite comprendre pourquoi...

L'appareil photo, un jeu éducatif idéal

Dès 6 ans l'appareil photo numérique est un outil idéal au service de la créativité de votre enfant.

Utilisable à l'intérieur comme à l'extérieur, il est parfait pour permettre à votre enfant d'explorer le monde, capturer ses découvertes et les partager avec vous. Sans compter qu'avec lui, finis les contraintes de surveillance du temps passé devant les écrans !

Et si vous vous prenez au jeu, l'appareil photo numérique pourra même être utilisé pour transmettre à votre enfant des notions essentielles pour son développement et sa construction. Grâce à cet outil, même avec un jeune enfant vous aborderez rapidement la différence entre ce qui est public et ce qui doit rester privé, l'intimité et même la

question du consentement.

Un outil au service des fondamentaux de l'éducation au numérique

Spontanément, lorsque votre petit reporter en herbe vous montrera ses clichés, vous évoquerez avec lui la notion de droit à l'image et pourrez lui expliquer que l'on ne peut pas TOUT prendre en photo et surtout n'importe qui sans son accord.

Au cas où il serait tenté de prendre en photo papa et maman aux toilettes ou dans la salle de bain, avec des mots simples, il sera temps de préciser la notion d'intimité et de « photos volées »...

Enfin, sans vous en rendre compte, vous redécouvrirez « le monde qu'il voit », à sa hauteur : moment magique pour discuter

avec lui des ces images et mettre des mots sur ce qui est important pour lui.

Pour aller plus loin sur ce sujet

Deux podcast produits par l'OPEN :

- comment gérer leur rapport aux écrans
- famille numérique, mode d'emploi.



Dès 6 ans l'appareil photo numérique est un outil idéal au service de la créativité de votre enfant.

L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (www.open-asso.org) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans !

L'OPEN propose notamment des interventions et formations dédiées aux parents et professionnels partout en France pour vous aidez à décrypter les pratiques des jeunes dans les espaces numériques. Alors n'hésitez plus et venez échanger avec nos experts : <https://www.open-asso.org/prevention-formation/>

Partez en séjour
linguistique ou sportif,
en France ou à l'étranger !



Le groupe Go&Live propose un **large choix de séjours et activités** pour vos enfants. Anticipez et réservez vos **vacances printemps, été et hiver 2022** dès maintenant !



-10%
DE RÉDUCTION
SUR VOTRE SÉJOUR*
AVEC LE CODE PARTENAIRE
PEEP

* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
05 65 76 55 25 ou 01 43 20 45 45



nacel•



Prévenir les addictions

Parce que leurs conséquences ne sont pas seulement néfastes sur le plan de la santé des jeunes, mais pèsent également sur les apprentissages, le risque de décrochage scolaire, le risque de violence, les conduites addictives (produits tels que le tabac, l'alcool, le cannabis, mais aussi désormais l'usage « maladif » des écrans) font l'objet d'une éducation à la prévention dans le cadre scolaire. Une prévention qui s'articule par le biais d'enseignements disciplinaires, mais aussi et surtout par des séances d'information mises en place par les établissements scolaires, avec l'appui de différents partenaires, associatifs ou institutionnels.

Mais, outre la nécessaire information sur les effets négatifs des comportements addictifs, les efforts de prévention portent aussi désormais sur le développement des CPS, compétences psychosociales, qui ont pour but de permettre à chaque jeune d'adopter des comportements responsables et de faire des choix éclairés pour lui-même et pour les autres.

A l'instar de la lutte contre le harcèlement scolaire ou les discriminations, la prévention des conduites addictives est une des composantes du volet « bien-être des élèves » confié à l'école. La circulaire de rentrée 2022-2023 s'intitule d'ailleurs « Une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être »... Une ambition également inscrite dans les textes officiels, comme l'article L. 312-18 du code de l'éducation qui dispose qu'une « information soit délivrée sur les conséquences de la consommation de drogues sur la santé, notamment concernant les effets neuropsychiques et comportementaux du cannabis, dans les collèges et les lycées, à raison d'au moins une séance annuelle, par groupes d'âge homogène ».

Moyens de prévention

Cette information sur les conduites addictives repose d'une part sur certains enseignements disciplinaires (sur la santé en général, le fonctionnement du corps humain, les actions bénéfiques ou nocives des comportements, le respect des principales règles d'hygiène de vie...), et d'autre part, sur des actions pédagogiques et éducatives mises en place par les écoles et les établissements scolaires. Bien entendu, cette information est adaptée à l'âge des élèves.

Ainsi, au primaire, comme l'explique Valérie Lemaire, chargée de mission « Prévention des jeunes » à la MILDECA, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, « il est compliqué de parler des produits directement auprès des jeunes, c'est beau-



Alcool, tabac, cannabis : les (bons) chiffres-clés

- 64,1 % des élèves de 3^e avaient déjà bu de l'alcool au cours de leur vie. Cette proportion est la plus faible jamais observée à cet âge depuis 2010 (-19 points).
- L'expérimentation de cigarettes touche aujourd'hui 29,1 % des adolescents de 3^e, contre 37,5 % trois ans plus tôt, et 51,8 % en 2010. La part des fumeurs quotidiens de cigarettes, passe de 15,6 % en 2010 à 3,7 % aujourd'hui.
- L'usage de cannabis est également net recul : 9,1 % des élèves de 3^e l'ont expérimenté en 2021, soit presque trois fois moins qu'en 2010 (23,9 %)

Résultats issus de l'enquête nationale 2021 « EnCLASS » menée par l'OFDT, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, auprès de 2 000 collégiens en classe de 3^e.

coup trop tôt – et les trois quarts ne les connaissent pas ! Nous sommes plutôt sur des actions de prévention concernant le développement des compétences psychosociales, avec un certain nombre de panel d'interventions et avec différents types d'intervenants. »

Dans le secondaire, l'organisation des actions de prévention des conduites addictives repose principalement sur le CESCE – comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement –, une instance au sein de laquelle siègent des représentants des parents d'élèves. Mais

outre les actions visant à informer sur les produits, les risques encourus à les consommer, etc., le principal levier dans la prévention des conduites addictives repose aujourd'hui sur le développement des compétences psychosociales chez les élèves.

Un mot-clé : CPS

Selon le référentiel publié par Santé publique France en 2022, « Les compétences psychosociales, CPS, constituent un ensemble cohérent et interlié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales) (...), qui permettent

En dehors de l'école, où s'informer ?

En tant que parent, il est parfois difficile de trouver la bonne attitude, la bonne distance, pour aider son enfant à se défaire de certaines addictions. Se tourner vers un tiers peut souvent être bénéfique. Outre le médecin de famille, il existe des structures et des interlocuteurs spécialisés pour vous aider face à de telles situations :

- Les Centres jeunes consommateurs (CJC), pour les 12 à 25

ans, proposent un accueil gratuit et confidentiel. Les jeunes peuvent s'y rendre seuls ou accompagnés de leur parent ou d'un proche. Les parents peuvent également être reçus avec ou sans le jeune concerné.

- Fil santé jeunes est un service anonyme et gratuit à destination des jeunes de 12 à 25 ans (tel : 0 800 235 236).

- Drogues info service : 0 800 23 13 13, de 8h à 2h, 7J/7.

Valérie Lemaire, chargée de mission « Prévention des jeunes » à la [MILDECA](#), Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives



inter
view

Quid des « séances d'information » ?

Concernant la prévention des conduites addictives en milieu scolaire, il n'existe pas un enseignement bien identifié sur ces questions ; les textes officiels parlent de "séances d'information et de prévention, à raison d'au moins une séance annuelle, planifiées dans l'emploi du temps des élèves"...

Effectivement, vous avez raison, le code de l'éducation prévoit de manière très explicite la réalisation d'au moins une séance de sensibilisation par an. En général, elle est mise en place à l'issue d'une décision du CESCE – comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement – qui prévoit, dans ses instances, la réalisation des actions de prévention au sein des établissements, ou alors évoquée au conseil d'administration le cas échéant. Elle prend plusieurs formes : par exemple des interventions de brigades de gendarmes ou de policiers spécifiquement formés à la prévention, qui interviennent en une séance auprès des jeunes.

Nous travaillons avec eux sur le cadre de ces séances : il ne s'agit pas de culpabiliser ou de présenter les produits, mais bien de faire un rappel du cadre réglementaire, ce qui est complémentaire des séances de compétences psychosociales.

Ces séances sont-elles réellement mises en place partout – à l'image des 3 séances d'éducation à la sexualité, qui,

pourtant obligatoires, ne sont au final dispensées qu'à moins de 15% des élèves en élémentaire, et à peine 20% en collège... – ?

Même si la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire) avec laquelle on travaille ne les comptabilise pas précisément, ces séances se réalisent plus qu'on ne le pense. En tout cas, nous avons de bons retours des équipes de gendarmerie qui les réalisent ; ils sont plutôt bien accueillis avec des bons échanges avec les jeunes.

Ce sont uniquement des forces de l'ordre qui opèrent ces séances de prévention ?

Non, il peut aussi s'agir d'associations locales spécialistes des problèmes de conduites addictives de jeunes, ou encore des entités des CJC, consultations jeunes consommateurs, qui ont des spécialistes des conduites addictives et qui peuvent se déplacer dans les établissements.

En fonction de la réalité locale, les établissements font appel à des intervenants compétents qui sont aux alentours de leur établissement et qui sont à moindre coût, voire qui ne leur coûtent rien. C'est aussi la réalité des établissements scolaires...

d'augmenter l'autonomisation et le pouvoir d'agir (empowerment), de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives. »

Concrètement, ces CPS apprennent aux jeunes, entre autres, à savoir penser de façon critique (biais, influences...), gérer leurs impulsions et leurs émotions (notamment les émotions difficiles : colère, anxiété, tristesse...), développer des attitudes et des comportements prosociaux (acceptation, collaboration, coopération, entraide...), etc.

Comme le précise l'[instruction interministérielle](#) du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales

chez les enfants et les jeunes – 2022-2035, « chez les enfants et les jeunes, les CPS ont un impact positif sur le développement global, le bien-être, la résilience, la réussite scolaire, et permettent de réduire les troubles anxio-dépressifs, le suicide et les conduites à risque (en matière

de comportements sexuels, violences, addictions, etc.). » Le développement de ces compétences psychosociales chez les jeunes est réellement efficace pour lutter



De nouvelles formes d'addictions

À côté des addictions aux produits, avec le développement du numérique, de nouvelles addictions apparaissent, en particulier la consommation excessive des écrans, à commencer par le téléphone portable, dès le collège, voire plus tôt, pour de nombreux enfants. Quant aux plus grands, une nouvelle forme d'addiction s'amplifie, celle des paris sportifs en ligne.

contre les conduites addictives, comme le confirme notre grand Témoin, le Dr Nicolas Prisse, études à l'appui (lire son interview pages suivantes).

Dr Nicolas Prisse, président de la **MILDECA**, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives



« Avoir un bon message qui soit à la fois pas culpabilisant, pas stigmatisant et pas dramatisant, mais en même temps qui ne soit pas banalisant »



En quelques mots, pouvez-vous nous indiquer le rôle et les missions de la Mildeca ?

Nous sommes une petite administration centrale, placée directement auprès de la Première ministre, et notre travail, c'est de coordonner l'action des différents départements ministériels pour agir sur tous les comportements addictifs. Que ce soient les produits, licites, d'abord tabac et alcool dont on peut rappeler qu'ils tuent toujours beaucoup plus en France, et qui entraînent un fardeau socio-économique tout à fait majeur – les coûts sociaux se chiffrent en centaines de milliards d'euros. Et après les produits licites, il y a ce qu'on appelle les stupéfiants, les drogues illicites : cannabis, cocaïne, héroïne, méthamphétamines...

En 2014, le champ de compétences de ce qui s'appelait la Mildt (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) devenue Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) s'est élargi aux conduites addictives en général, avec la dépendance aux écrans notamment ?

En effet, plus récemment, on s'est intéressé aux addictions de nature comportementale, sans produits, comme les jeux de hasard et d'argent, la question de l'usage excessif des écrans, les jeux vidéo, etc.

Concrètement, comment agissez-vous ?

Nous ne sommes pas les professionnels effecteurs puisqu'on ne va pas se substituer à la police, à la gendarmerie, à la justice ou aux médecins. Notre travail est de susciter une voie commune à l'ensemble des ministères, d'essayer de travailler mieux ensemble, de travailler les interfaces. Et puis de travailler depuis les aspects les plus régaliens, les aspects répressifs, respect de la loi, lutte contre les trafics, jusqu'aux aspects les plus sanitaires : accompagnement, soins, réduction des risques. Et au

milieu, il y a un vaste ensemble de politiques de prévention, dont notamment la prévention de nature éducative.

Comment se construisent les addictions ?

Que l'on parle de tabac, de jeux vidéo ou de cannabis ou autre, l'addiction c'est un problème dans ce qu'on appelle le circuit de la récompense au niveau du cerveau, qui va faire que tous ces objets d'addiction ont un effet tel sur le cerveau que cet objet devient à un moment la préoccupation quasiment unique de l'individu, en tout cas une place centrale dans sa vie : pour acheter ses cigarettes, passer des heures devant sa console, aller acheter du cannabis... Pour l'alcool, c'est exactement la même chose. Il y a un vrai support physiologique à la question des addictions qui est le même, quelle que soit la nature des produits ou des comportements.

Ainsi, sur la prévention en direction des jeunes, on a aussi une partie de la prévention qui repose sur des choses non spécifiques. Loin de moi l'idée de dire qu'il ne faut pas parler des risques spécifiques liés à tel ou tel produit, mais c'est plutôt aux adultes qu'il faut le dire pour que cela se répercute ensuite sur les jeunes. On a un problème aujourd'hui très clair de perception du risque par la population adulte qui peut, pour ces enfants, pour les élèves dont ils ont la charge, transmettre des informations pré-

cises sur les risques liés à la consommation de tabac, à la consommation d'alcool, au cannabis, etc. Il faut qu'on ait une montée en compétences du monde adulte aussi, pour eux-mêmes, mais surtout pour leurs enfants.

« Jusqu'à environ 25 ans, c'est un cerveau qui est plus vulnérable aux conduites addictives parce que c'est un cerveau qui est plus dans l'émotion que dans la réflexion. »

L'adolescence est une période charnière, où de multiples transformations se produisent...

Bien sûr, et pour les jeunes, parce que leur cerveau est très particulier, notamment au moment de l'adolescence, on a besoin de travailler sur d'autres moyens de la préven-



tion. Pourquoi le cerveau est particulier à ces âges-là ? Jusqu'à environ 25 ans, c'est un cerveau qui est plus vulnérable aux conduites addictives parce que c'est un cerveau qui est plus dans l'émotion que dans la réflexion. Un cerveau d'adolescent, c'est un cerveau qui a tendance à être dans la recherche de l'émotion, de la récompense au sein de son groupe social – on a besoin d'exister dans un groupe. Toutes les conduites à risques, on le sait tous, émergent beaucoup plus à l'adolescence, parce qu'à ce moment-là, on met un peu de côté parfois le bon sens, la connaissance du risque, etc., au profit du plaisir immédiat, d'exister dans un groupe, d'avoir ses relations avec ses amis. Ça, c'est fondamental.

S'agissant des conduites addictives et des substances psychoactives en particulier, le cerveau est abîmé par la prise de ces substances. Jusqu'à 25 ans, on a une maturation cérébrale qui est incomplète : si vous fumez du cannabis, si vous buvez de l'alcool trop tôt, on a des phénomènes sur les migrations cellulaires, sur la constitution du cerveau de l'adulte, sur cet équilibre entre les zones qui gèrent les émotions versus celle qui gèrent plutôt la cognition. Ces expériences, très jeunes, laissent des traces. Tout cela, on a besoin de l'intégrer dans nos stratégies de prévention. Au-delà de l'information sur les risques, on a absolument besoin d'aider les jeunes à rééquilibrer ce cerveau, les inviter à réfléchir davantage, à prendre les bonnes décisions, à se soustraire à l'influence du groupe, à savoir dire non, à avoir confiance dans l'adulte et en eux-mêmes. On peut résumer avec une formule : être mieux avec eux-mêmes et mieux avec les autres .

C'est là qu'interviennent les compétences psychosociales... De quoi s'agit-il précisément ?

Ce sont des programmes validés scientifiquement depuis la fin de la maternelle jusqu'au collège, qui permettent de travailler ces ressorts, et qui permettent à l'enfant et au jeune de se mettre un peu plus à distance des produits. Il s'agit de travailler l'estime de soi, l'esprit critique, le respect des autres, le respect de soi-même, la confiance dans l'adulte. Travailler tout cela a un effet très clair sur l'ensemble des conduites à risques, ça contribue à l'améliora-

tion du climat scolaire et à la réussite éducative des jeunes.

Vous avez des retours concrets de l'efficacité de ces programmes ?

Oui, par exemple, au collège, huit mois après ce programme de douze séances avec des enseignants formés, on constate une diminution d'environ 50 % des consommations de tabac, d'alcool et de cannabis dans les groupes qui ont bénéficié de cette intervention versus ceux qui n'en ont pas.

C'est vraiment une base extrêmement solide, où l'on comprend mieux ce qu'il faut faire pour agir. Il faut équiper les jeunes, renforcer leurs compétences psychosociales.

C'est une forme de nouveau modèle éducatif qu'il faut faire intégrer à l'école.

Mais aujourd'hui tous les élèves ne bénéficient pas de ces programmes...

En effet, très peu de jeunes sont aujourd'hui couverts par cela. Mais de plus en plus de recteurs, de chefs d'établissements sont sans cesse sensibilisés à ce sujet. Et les résultats sont tels que cela a conduit à l'adoption d'une cir-

culaire interministérielle, avec un objectif ambitieux puisqu'on se projette jusqu'en 2037, qui vise à demander à l'ensemble des ministères qui peuvent être partenaires d'inclure les programmes de renforcement des compétences psychosociales, et évidemment au premier rang l'Education nationale.

Le message sur les risques à consommer certains produits est-il difficile à faire passer ?

Il y a des risques sur lequel ils peuvent être réceptifs. Par exemple, pour la consommation précoce de cannabis, le risque est quasi immédiat pour eux : chute de la mémoire, chute de la tension, fuite de la concentration, et, après une période où on a fait un peu le « cador » avec ses copains, c'est une diminution des relations sociales qui s'opère. Ça parle parce que c'est du court terme. Ils ont vu des expériences d'autres jeunes autour d'eux dans cette situation, qui souvent ont un peu décroché.

Autre exemple, le phénomène de binge drinking, qui



consiste à prendre une cuite avec plus de six verres en une soirée, ça laisse des traces indélébiles sur le cerveau.

Cette prévention est-elle efficace sur la consommation ?

L'OMS, Organisation mondiale de la Santé, vient justement de reprendre les chiffres d'une enquête française qui a été publiée début 2022 par l'Observatoire français des drogues, et qui s'est intéressée à l'évolution des consommations des trois produits alcool, tabac et cannabis, chez les jeunes de 3^e. C'est très encourageant parce qu'on voit, depuis le début des années 2010,

une diminution quel que soit le produit, tant au niveau des expérimentations que des usages réguliers. En 2014, vous aviez 50 % des jeunes de 3^e qui avaient déjà essayé le tabac ; en 2021, ils ne sont plus que 30 %. Pour le cannabis, dont on dit souvent « ça n'arrête pas d'augmenter », en 2014, 24 % des collégiens de 3^e avaient déjà essayé ; ils ne sont plus que 9 % aujourd'hui.

Et pour l'alcool ?

Sur l'alcool, on est sur des niveaux différents car il y a un problème d'initiation en famille. Ce n'est pas raisonnable, à l'occasion d'une fête de famille, de faire goûter de l'alcool à vos enfants, jeunes. Sur l'alcool, l'expérimentation, c'est 64 % et ça, ce ne sont pas les copains... c'est une vraie responsabilité de la famille.

C'est une question d'exemplarité...

Oui, comme la pratique des jeux de hasard et d'argent, dont l'expérimentation se déroule le plus souvent en famille. C'est un enjeu de sensibiliser les familles à l'exemplarité, et c'est vrai aussi pour le téléphone portable, les écrans...

Ce qui importe, c'est que l'ensemble de la communauté éducative adopte la même attitude, le même discours. Et ce n'est pas si évident parce qu'on traite d'un sujet sur lequel tout le monde a un avis, par sa vie personnelle, son entourage propre, etc. Il y a quand même beaucoup de gens, y compris des enseignants, qui doivent penser que deux cigarettes par jour « ça ne fait pas de mal », qu'un pétard de temps en temps « c'est pas bien méchant » et qu'après tout, boire de l'alcool « c'est culturel avant tout ».

« L'âge adulte, c'est le moment où on doit avoir vraiment conscience des risques. Il y a tout un enjeu

autour d'une communication assez précise : déconstruire les représentations de chacun sur le fait qu'on ne peut pas faire la fête sans alcool, sur le fait qu'on ne peut pas s'amuser sans fumer, que tout ça relève de la liberté individuelle, alors que l'addiction, c'est précisément une perte de liberté absolument majeure et fondamentale. »

Il s'agit de mettre à niveau l'ensemble de la communauté adulte, les parents les premiers, mais aussi le monde enseignant au sens large, sur des attitudes assez claires à adopter pour le cas échéant et au bon moment, dans un dialogue avec un jeune avoir un bon message qui soit à la fois, pas culpabilisant, pas stigmatisant et pas dramatisant, mais en même temps qui ne soit pas banalisant.

Dans le milieu des travailleurs sociaux, auprès de jeunes en difficulté notamment, on a encore trop une banalisation, où beaucoup de ces produits-là sont considérés comme une béquille pour la vie. En réalité, c'est plutôt la double peine, ça rajoute au fardeau de la vie souvent.

Un dernier message à passer aux parents ?

L'âge adulte, c'est le moment où on doit avoir vraiment conscience des risques. Il y a tout un enjeu autour d'une communication assez précise : déconstruire les représentations de chacun sur le fait qu'on ne peut pas faire la fête sans alcool, sur le fait qu'on ne peut pas s'amuser sans fumer, que tout ça relève de la liberté individuelle, alors que l'addiction, c'est précisément une perte de liberté absolument majeure et fondamentale.

Il y a pour nous tous une responsabilité à transmettre un minimum de connaissances nécessaires. Pour que la parentalité s'exerce de meilleure manière, il faut une attitude positive d'écoute ; mais ce n'est pas facile pour tout le monde, d'où notre responsabilité de mettre aussi l'accent sur les familles les plus en difficulté, parce qu'on sait qu'il y a de véritables carences éducatives qui vont faire que, sur ce domaine comme dans tant d'autres, malheureusement, le rôle attendu n'est pas tout à fait joué.

Il faut enfin avoir les bonnes attitudes quand les enfants ont des problèmes. Faire attention à des points simples comme le repli sur soi, ce sont des points d'alerte sur lesquels les parents doivent trouver les réponses par eux-mêmes, ou savoir se faire aider, notamment auprès des consultations jeunes consommateurs, où les parents peuvent prendre conseil, sans ou avec leur enfant.

Grand Prix PEEP : inscriptions avant le 4 février !

Développer le goût de la lecture et encourager l'expression artistique des enfants, tels sont les objectifs des deux Grands Prix organisés chaque année par la PEEP, le Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL) d'une part et le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs (GPJD) d'autre part.

GRAND PRIX DES JEUNES LECTEURS 39ème ÉDITION 2022-2023



Depuis 1985, la PEEP encourage le goût de la lecture chez les jeunes avec le **Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL)**. Ce concours, parrainé par le ministère de l'Éducation nationale, est ouvert aux élèves du CM1 à la 3^e.

Pour participer à cette 39^e édition, il faut remplir et renvoyer à son [bulletin de participation](#) au plus tard le 4 février 2023 ; nouveauté cette année, les jeunes lecteurs peuvent également participer en envoyant une vidéo (format MP4 ou AVI uniquement) ou un audio (format MP3 uniquement) !

Dans quelques jours, le comité de lecture finalisera sa sélection des ouvrages « jeunesse » qui seront soumis à l'appréciation du jury national. Cette liste sera publiée dans un prochain numéro de La Voix des Parents.

Créé en 2002 par la PEEP, le **Grand Prix des Jeunes Dessinateurs (GPJD)** a pour but d'encourager l'expression artistique chez les élèves des classes primaires et de valoriser leur créativité. Les jeunes participants sont répartis en 6 catégories suivant leur classe : petite et moyenne sections de maternelle ; grande section, CP ; CE1, CE2 ; CM1, CM2 ; classes spécialisées ; dessin collectif de la classe. Thème choisi pour cette 22^e édition du GPJD : « Je dessine un monde plein de gourmandises ».

Les enfants doivent faire parvenir leur dessin à leur association locale PEEP avant le 4 février 2023. Rappelons que la peinture, les crayons de couleur, les pastels, les feutres et le dessin à l'éponge sont les outils acceptés. Infos et règlement [ICI](#).

GRAND PRIX DES JEUNES DESSINATEURS

